

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du **13 FEV. 2017**

**portant approbation d'élections de membres correspondants
à l'Académie d'agriculture de France**

NOR : AGRS1701818A

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement,**

Vu le décret n° 2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de
membres correspondants :

- Section « Productions végétales »
M. Michel DRON
- Section « Forêts et filière bois »
M. Hervé JACTEL
M. Claude ROY
- Section « Production animale »
M. Claude ALLO
- Section « Sciences humaines et sociales »
Mme Marianne CERF
M. Gérard CHOUQUER
M. André-Jean GUÉRIN
M. Jean JOUZEL
Mme Carole HERNANDEZ-ZAKINE
- Section « Milieux-êtres vivants »
M. Pierre DELAGE
M. Robin DUPONNOIS
- Section « Sciences de la vie »
Mme Dominique LABORDE-JOURDAIN
M. Frédéric MARION-POLL

M. François LEFÈVRE
M. Marc-André SELOSSE

- Section « Environnement et territoires »

Mme Catherine AUBERTIN
Mme Françoise BUREL
M. Guy FRADIN
Mme Nathalie de NOBLET
M. Alain VIDAL

- Section « Alimentation humaine »

M. Pierre MONSAN
M. Alain MOULINIER
M. Gilles TRYSTRAM

- Section « Agrofournitures »

M. Christian SABER

- Section Économie et politique

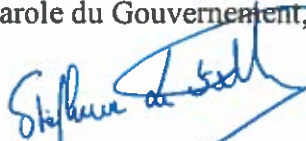
M. Philippe CHALMIN
Mme Monique POULOT
M. André TORRE

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **13 FEV. 2017**

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement,



Stéphane LE FOLL